



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré

des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



28 juin 2022



RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE

### Rapport de RDV de carrière 2021-2022

*Compte rendu et  
appréciation  
littérale de votre  
IEN disponibles  
dans SIAE*

**Ce que vous devez  
faire...**

Si vous avez "subi" un RDV de carrière en 2021-2022, vous avez du recevoir votre rapport dans IProf, partie "Services" puis "Utilisez SIAE pour gérer vos RDV de carrière"

**URGENT**

**Prenez connaissance  
de votre rapport !**

**Tutoriel pour consulter  
votre rapport de RDV de  
carrière**

## **Que faire si cela ne vous convient pas ?**

**Comme chaque année, des collègues saisissent le SNUDI FO 13 suite à la lecture de leur compte rendu, parfois choqués et atterrés...**

**Vous disposez d'un délai de 15 jours après transmission du rapport pour y faire vos observations contradictoires...**

### **1ère étape : L'entretien avec votre IEN**

Vous avez aussi la possibilité de demander un entretien avec votre IEN pour demander une révision du rapport avant la date limite pour déposer vos observations. L'IEN a encore la possibilité de déplacer les croix et/ou modifier l'appréciation littérale ! Il peut vous envoyer une nouvelle version du rapport.

**Un délégué FO peut vous accompagner dans cette démarche (réservé aux syndiqués FO)**

### **2ème étape : la contestation du rapport du RDV de carrière**

Si aucune modification n'est acceptée suite à l'entretien, vous pouvez contester les points litigieux de votre rapport par écrit via l'application SIAE, avant la date limite (15 jours après réception) sur lesquels il y a désaccord en s'appuyant sur :

- Les rapports d'inspections ou de rendez-vous de carrière précédents ;
- Les éléments permettant de prouver que la croix ou l'appréciation n'est pas juste ;
- Les contradictions éventuelles entre les croix et l'appréciation littérale ;
- Les contradictions éventuelles avec l'entretien qui s'est tenu...

**Un délégué FO peut vous accompagner dans cette démarche (réservé aux syndiqués FO)**

### **3ème étape : la contestation de l'avis final du DASEN**

Suite à l'envoi des observations, l'IA-DASEN attribuera une appréciation finale vers le 15 septembre 2022 (visible sur SIAE).

**Vous disposerez alors de 30 jours pour déposer un recours gracieux (modèle fourni par le SNUDI FO 13)**

Dans le contexte actuel d'évaluation/suivi permanent découlant du PPCR, des formations constellation et des nouvelles évaluations d'écoles, il est préférable de ne pas laisser passer



---

**Pour toute question, vous pouvez  
contacter les élus et représentants du  
SNUDI FO 13**

<b>Franck NEFF : 07.62.54.13.13 06.27.02.14.16</b>	<b>Laurence ROUVIERE :</b>
<b>Sandra LOPEZ : 06.27.34.73.17 06.82.19.19.33</b>	<b>Cécile BOULAY :</b>
<b>Luc SALAVILLE : 06.61.14.39.19 06.35.11.39.27</b>	<b>Claire BLETTERIE :</b>
<b>Muriel LE CORRE : 06.86.93.58.32 06.79.32.69.19</b>	<b>Vannina PELONNE :</b>



*Vous appréciez les  
informations du SNUDI FO 13,  
ses réponses à vos questions,  
ses prises de positions, ses  
interventions, son activité, son  
soutien ?...*

**Alors rejoignez-nous**

**!**

**SYNDIQUEZ-VOUS !**

**Carte 2022 disponible**

**ICI**

**Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !  
Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !**





Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

